



@iStock

COVID19

Tests salivaires dans les écoles maternelles

Si vous êtes parents d'élève d'enfants scolarisés en école maternelle, vous avez probablement reçu (ou vous allez recevoir) un message de l'Éducation Nationale vous informant que des tests salivaires vont être proposés dans l'école de votre enfant.

Publié le 09 mars 2021

Une opération de dépistage Covid a lieu ce jeudi 11 mars dans toutes les écoles maternelles de la Ville.

Une information a été envoyée à tous les parents dont les enfants sont scolarisés en ville. Si vous souhaitez que votre enfant participe à ce test gratuit, vous êtes invités à **compléter le formulaire d'autorisation parentale** qui vous a été remis par la direction de l'école, **au plus tard jeudi matin**.

Le test sera réalisé en partenariat avec un laboratoire d'analyse médicale agréé.

Il s'agit de recueillir de la salive soit à l'aide d'un gros coton tige dans la bouche soit à l'aide d'une pipette sous la langue, dans les 24 heures après le prélèvement, le laboratoire d'analyse médicale vous communiquera le résultat du test par SMS ou par mail.

- Si le résultat est positif, il faudra isoler votre enfant (et les autres membres de la famille) et prévenir sans attendre l'école ;
- Si le résultat est négatif, les mesures barrières (distanciation physique et lavage régulier des mains...) devront toujours s'appliquer.